

RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION DE LA CHARTE GRAPHIQUE

Afin de conserver une cohérence dans la communication du Comité de l'Isère de Badminton, une charte graphique a été élaborée et est utilisée pour l'ensemble des documents émanant des différentes instances départementales.

Les principes :

Chaque document sur support papier émanant du Comité de l'Isère de Badminton doit respecter les éléments suivants:

- * Présence du logo officiel
- * Mention sous le logo des coordonnées du Comité :

18 bis, rue de la bastille 38600 FONTAINE
tél - fax (répondeur) : 04 76 26 19 19
courriel : contact@badminton-isere.org
site : www.badminton-isere.org

- * Police en « Century Gothic »
[il s'agit de la police considérée comme la plus économe en encrage, raison pour laquelle elle est utilisée dans une logique de développement durable]
 - taille : 7 à 11
 - Alignement : justifié
- * Présence des logos des partenaires : bad.fr et HEAD

Les différents documents :

Plusieurs documents-type existent et doivent être utilisés par les responsables réalisant un document en support papier pour transmission de leurs informations:

- * Modèle de lettre (.doc)
- * Fiche règlement (.pub)
- * Fiche ressources (.pub)
- * Communiqué de presse (.pub)

☞ doit être adressé à partir de
« communication@badminton-isere.org »

- * Plaquette tryptique (.pub)
- * Formulaire d'inscription (.doc)

L'ensemble de ces documents est en téléchargement sur <http://badminton-isere.org> dans chacun des groupes susceptible d'en avoir l'usage.

Utilisation du site :

Les personnes ressources amenées à installer des informations sur le site <http://badminton-isere.org> respectent les éléments graphiques suivants:

- * Insertion de texte:
 - Police : Trébuchet
 - Taille : 3
 - Alignement : justifié

* Documents à télécharger:

- cf. ci-dessus pour les modèles à utiliser
- Ils seront installés sur le site en format :
 - .pdf pour ceux qui ne sont pas des formulaires et ne nécessitent pas de réponse
 - .doc ou .xls pour les formulaires d'inscription.

* Rubriques à utiliser :

- « actualités » : quand il s'agit d'une information passée (résultats,...) avec indication du jour auquel s'est déroulée la compétition,
- « évènements » : pour une annonce de compétitions, de stages, de formations, de réunions,... en indiquant le jour de l'évènement.

☞ important: lorsque l'information a été insérée dans l'une ou l'autre de ces rubriques avec ou non des documents à télécharger, les destinataires de ces informations doivent être averties par l'intermédiaire des « groupes de discussion » en utilisant la fonction « envoyer un message » avec éventuellement un lien vers la page concernée.

Consulter aussi :

- * Fiche pratique « communiquer au sein du Codep »

Validé le : 1/9/2011

contact: communication@badminton-isere.org